

■ **PUBLICIS-GARROS**, à Givisiez, affermage d'annonces publicitaires, etc. (FOSC du 19.07.2001, p. 5562). Par ordonnance du 19.04.2002, le Président du Tribunal du district de la Singine, à Tafers, a prononcé la faillite du titulaire.
Journal no 1433 du 04.07.2002
(00552456 / CH-217.1.001.229-3)